

N° D'ORDRE : 2018-164

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 24**Pouvoirs : 03**Excusé : 00**Absents : 02**Qui ont pris part
à la délibération : 27**Date de convocation : 11 décembre 2018*SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France – M. BLANC Romain (arrivé à 18h43, pouvoir à Madame Montagne pour les points 1 et 2, participe à compter du point 3) - Mme ROURE Simone - Mme DEFAUX Catherine - M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel - Mme BALS Fabienne - Mme PICHARD Laure – Mme MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno - M. CORNU François.

Pouvoirs : M. TOULOUSE Christian à M. VINCENT Gilles, Maire - M. HOEHN Gérard à M. BALLESTER Alain - Mme LEVY Séveryn à M. COIFFIER Bruno.

Absent : M. PAPINIO Raoul, Mme LEDUC Isabelle.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

24 - CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MAPA N°2018-09 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL

Suite à la consultation et à la réunion de la commission commande publique qui se déroula le 17 Décembre 2018, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution du marché relatif aux travaux d'aménagement du cimetière communal :

Groupement SAS MONTI NANNI – SNC EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE – 753, Chemin du Fenouillet – 83400 HYERES pour un montant H.T de 415 468,78 €, soit un montant T.T.C de 498 562,53 €.

Etant précisé que ce marché prendra effet à compter de la notification au titulaire du marché de l'ordre de service avec un délai de réalisation fixé à 16 semaines.

Une publication a été effectuée au BOAMP, sur e.marchespublics.fr et sur le site internet de la commune le 31 octobre 2018.

Il est précisé que :

- 19 dossiers de consultation dématérialisés ont été retirés : TOTAL – GAZO31 – SAS DURAND TP – SCRIBE – EQUATION MANAGEMENT – URBAVAR – EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE – SBT COLUMBARIUS – SAS

MONTI NANNI – DOUBLETRADE – WINOVATIO – MEAZZA – MUNIER
COLUMBARIUS – SAS GARAFFA – STRADAL – GUINTOLI – SAS
VERDI INGENIERIE MEDITERRANEE – SARL ATELIER PHILIPPE
D'ART.

- 1 pli est parvenu à la Mairie de Saint-Mandrier-sur-Mer dans les délais sur la plateforme dématérialisée.
- Les critères de jugement des offres sont les suivants :
 1. Coût de la prestation : 50 %
 2. Valeur technique : 40 %
 3. Délai d'exécution : 10 %.

Au vu de l'analyse des offres, la Commission de la Commande Publique, réunie le 17 décembre 2018 à 9h00 à la salle Procida, a donné un avis favorable à l'attribution dudit marché au Groupement SAS MONTI NANNI – SNC EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE – 753, Chemin du Fenouillet – 83400 HYERES pour un montant H.T de 415 468,78 €, soit un montant T.T.C de 498 562,53 €.

Le conseil délibérant,

- Oui l'exposé du Maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution du marché relatif aux travaux d'aménagement du cimetière communal :
Groupement SAS MONTI NANNI – SNC EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE – 753, Chemin du Fenouillet – 83400 HYERES pour un montant H.T de 415 468,78 €, soit un montant T.T.C de 498 562,53 €.
-

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 21 décembre 2018, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT